

Bouloc

Les nouvelles



Madame, Monsieur,

Ce numéro vous présente les éléments budgétaires relatifs au bilan financier 2014 et au budget 2015 de la commune.

Dès le début de mandat nous avons pris acte des éléments conjoncturels auxquels doit faire face la commune : la baisse des dotations, la diminution des subventions diverses et notre faible capacité d'autofinancement. Nous devons réorienter nos pratiques, notamment nos politiques d'achat ou nos procédures d'exploitation pour assurer nos finances municipales malgré ce contexte contraint et difficile.

Ainsi la réflexion sur le fleurissement de la commune est une des pistes exigeant un travail collaboratif entre les agents municipaux, l'association Arbres et Paysages d'Autan et la commission du développement durable.

Cette veille financière réalisée par les services et la commission finances a permis une baisse des dépenses de fonctionnement de 2,7% réalisées en 2014. D'autres hypothèses, comme l'extinction de l'éclairage public de 1h à 5h du matin sont à l'étude et à la concertation.

Malgré cette baisse des dépenses publiques de la commune, nous avons voté à la majorité l'augmentation des impôts de 2% pour pouvoir équilibrer le budget 2015 de la commune et anticiper notre capacité financière pour de futurs investissements.

2015 est également l'année du lancement de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune pour construire Bouloc 2030. Ce PLU doit être l'occasion pour que chacune, chacun puisse s'exprimer sur la vie de la cité, sur les espaces naturels, sur le patrimoine de notre commune, sur le développement économique mais également sur les déplacements dans Bouloc.

Un plan local d'urbanisme au-delà du document réglementaire est aussi une écriture des orientations de notre commune pour les 15 ans à venir.

Bien que nous ne soyons qu'au mois de juin, je vous souhaite de bonnes vacances.

Qu'elles puissent nous ressourcer pour qu'en septembre, ensemble, nous nous engagions avec vigueur dans tous les défis que nous devons relever en préservant notre esprit dynamique et solidaire.

Bien cordialement

Ghislaine CABESSUT

Maire de Bouloc

Conseillère Départementale du Canton de Villemer

2
Dossier
Budget 2015

6
Environnement
Passage au tri sélectif
en porte à porte

12
Urbanisme
Les objectifs de
la Révision du PLU

15
Culture
Une bonne cuvée
pour une première

JUIN

Dimanche 14 juin

Pharmacie Ghedin à Labastide Saint Sernin
Rue Jean Pascal – 05 61 84 90 93

Dimanche 21 juin

Pharmacie Peyronnette à Saint Alban
25 avenue de Villemur – 05 61 37 18 55

Dimanche 28 juin

Pharmacie Centrale à Bruguières
43 avenue de Toulouse – 05 61 82 20 19

JUILLET

Dimanche 5 juillet

Pharmacie d'Aucamville à Aucamville
125 route de Fronton – 05 61 37 03 30

Dimanche 12 juillet

Pharmacie de Bouloc à Bouloc
3 rue de la Pégou – 05 61 82 04 15

Mercredi 14 juillet

Pharmacie Lourtau-Guilhot à Fenouillet
77 rue Jean Jaurès – 05 61 70 06 63

Dimanche 19 juillet

Pharmacie de la Gravette à Gagnac sur Garonne
14 place de la République – 05 61 35 92 88

Dimanche 26 juillet

Pharmacie de la Grand Place à Castelginest
3 rue de l'Eglise – 05 61 70 16 15

AOÛT

Dimanche 2 août

Pharmacie Schrive & Valette à Saint-Alban
66 bis route de Fronton – 05 61 70 03 89

Dimanche 9 août

Pharmacie de la Tour à Castelginest
Route de Pechbonnieu - 05 62 75 27 15

Samedi 15 août

Pharmacie Albus à Bruguières
18 place République – 05 62 79 14 49

Dimanche 16 août

Pharmacie du Château d'Eau à Aucamville
5 place Nougain – 05 62 75 21 91

Dimanche 23 août

Pharmacie Alibert à Saint-Geniès Bellevue
9 rue Principale – 05 61 74 69 30

CROTT I PROP

« Ramasser les déjections est un acte de civisme et une obligation » ! Trois distributeurs de sacs sont à votre disposition sur l'Esplanade de Verdun et près de la Poste, utilisez-les !



Dossier

BUDGET 2015

Focus sur la commission Finances



Présentation de la commission

Sous la **présidence de Madame le Maire**, la commission Finances se compose :

* d'un **Vice-Président** : Michel PORTES, Maire adjoint chargé d'animer la commission,

* de **deux conseillers délégués** : Dominique HENRY, chargée d'exercer une vigilance sur l'évolution fiscale et la procédure des marchés publics et Thierry MARTY chargé du montage et de l'évolution des emprunts,

* **3 autres conseillers municipaux** Stéphan MESSEGUE, Alexandre PAGES et Patrice BOISSELIER viennent compléter cette équipe.

Ce groupe d'élus bénéficie des compétences de la Directrice Générale des Services et de la Responsable du service comptabilité pour structurer chronologiquement, techniquement et légalement leurs actions. Tout en rendant des comptes au Conseil Municipal, Madame le Maire est responsable de l'exécution des dépenses et recettes du budget communal.

De quoi s'occupe concrètement la commission « Finances » ?

3 axes de travail guident notre action :

- La préparation et le suivi du budget communal,
- La détermination des tarifs municipaux,
- Le montage et le suivi des marchés publics.



Parlons budget : Comment ça marche ?

Précédant la séance de vote du budget primitif, notre commune comptant 4233 habitants doit obligatoirement organiser un « Débat d'Orientation Budgétaire ». Le (DOB) crée un débat au sein du Conseil Municipal sur les orientations générales du budget de l'exercice ainsi que sur les engagements pluriannuels envisagés et sur l'évolution et les caractéristiques de l'endettement de la commune.

Avec l'appui des agents municipaux, notre équipe est chargée de prévoir les recettes et les dépenses dont la collectivité de Bouloc aura besoin pour toute l'année 2015. Cet acte prévisionnel est présenté à notre conseil municipal pour autorisation et peut être modifié ou complété en cours d'exécution par notre assemblée délibérante.

Le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses.

Comme dans nos foyers privés, le budget communal fait état :

• Dans la **section de fonctionnement** de toutes les opérations de dépenses et recettes nécessaires à la gestion courante et régulière de notre commune, celles qui reviennent chaque année. Par exemple, en **dépenses** : les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la commune, les prestations des services extérieurs comme les charges d'entretien, les salaires et cotisations sociales pour nos agents communaux, les indemnités des élus, le paiement des intérêts des emprunts. **En recettes**, notre commune peut compter sur les recettes fiscales provenant des impôts locaux, les dotations de l'Etat et les participations d'autres organismes ou collectivités locales. L'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de fonctionnement, est utilisé en priorité au remboursement du capital emprunté par notre commune en section d'investissement. Le surplus constitue une part de l'autofinancement qui permet d'abonder le financement des investissements prévus par notre municipalité.

• Dans la **section d'investissement**, de tous les programmes d'investissements nou-

veaux ou en cours. Nous prenons en compte les dépenses et les recettes ponctuelles qui modifient de façon durable la valeur du patrimoine communal de Bouloc en y incluant le remboursement des capitaux empruntés, les acquisitions immobilières et de nouveaux travaux. Parmi les recettes, nous trouvons notre part d'autofinancement, les produits des taxes d'aménagement liés aux constructions nouvelles, le reversement d'une partie de la TVA sur des travaux réalisés antérieurement, les subventions, le produit de la vente de biens communaux et pour équilibrer, nous recourons à l'emprunt. **La section d'investissement a pour vocation de modifier ou d'enrichir le patrimoine de la commune de Bouloc.**



3 questions à la commission Finances

1 BLN : Quelles stratégies et options avez-vous mis en place pour élaborer et conduire le budget 2015 ?

La commission Finances : Dès notre prise de fonction en mars 2014, nous avons été avisés par les services de l'Etat d'une vigilance accrue à exercer sur notre budget municipal 2013.

Avec le concours du comptable du Trésor de Fronton et du Pôle Financier de l'Agence Technique Départementale, nous avons procédé à :

Une Analyse rétrospective des budgets 2008-2013 qui conclut à un recours à l'emprunt le plus réduit possible et des marges de manœuvre limitées sur les taux d'imposition - Une réduction des dépenses de fonctionnement est fortement conseillée.

Une Analyse prospective de 2014 à 2019 : pour un investissement de 500 000€/an, nécessité d'augmenter les impôts locaux de 10% dès 2015.

Dès le mois de juin 2014, la commission a mis en place une cellule de veille mensuelle des dépenses de fonctionnement avec le partenariat des chefs des services municipaux qui a abouti à une réduction des dépenses à caractère général et des charges de personnel de 2,7% sur l'année 2014 par rapport à 2013. Cette vigilance se double d'un suivi trimestriel de l'évolution du budget entre les membres de la commission Finances et la responsable du service comptabilité afin de lancer les opérations d'investissement en fonction de l'état de la trésorerie.

2 BLN : Quelles mesures avez-vous prises pour assurer les obligations de service public et pallier les contraintes qui ont impacté les décisions budgétaires pour 2015 ?

La commission Finances : Pour tenir compte des mesures préconisées par les services de l'Etat et les analyses rétrospective et prospective, nous avons décidé de ne pas remplacer les personnels partant à la retraite. Par contre, nous avons régularisé la situation des contractuels agissant au service des écoles pour leur permettre de franchir le cap de la titularisation et assurer une continuité du service.

Tout d'abord, une part importante des investissements a été consacrée à l'obligation d'engager la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (cf BLN n° 72) pour se mettre en conformité avec les évolutions des dispositions réglementaires régissant les droits du sol.

Nous avons pris en compte la budgétisation de l'équipement d'une nouvelle salle de classe et d'une nouvelle salle de restauration scolaire, de l'amélioration des conditions de travail des personnels et des élèves dans les structures modulaires des locaux scolaires. Une augmentation de 2% (soit un produit supplémentaire de 33 817€) des impôts locaux a été retenue pour pallier en partie la perte de la Dotation Globale de Fonctionnement (soit 67 000€ par an en 2015, 2016 et 2017 pour contribuer au redressement des comptes publics). Un montant a été également retenu pour inscrire la programmation puis la construction d'un nouveau groupe scolaire.

Un plan pluriannuel des investissements sera créé au cours de l'année tout en trouvant les moyens de contenir et si possible réduire les dépenses de fonctionnement. Un recours limité à l'emprunt est arrêté à hauteur de 31 090€.

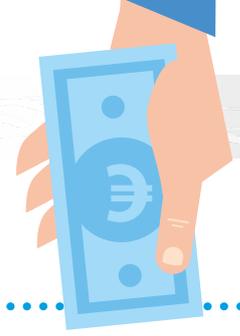
3 BLN : Dans quelles perspectives situez-vous vos actions à venir ?

La commission Finances : Tout d'abord, il convient de rappeler qu'en démocratie chaque élu doit rendre compte aux électeurs. Notre commission a participé au compte rendu de la 1ère année de mandat le 07 mai 2015.

Les membres de la commission sont conscients de la pression fiscale des ménages exercée par notre commune et la Communauté de Communes du Frontonnais. C'est pourquoi nous construisons un budget raisonné et raisonnable permettant de présenter des services mutualisés en direction de tous les publics.

Dans la commission « Finances », notre tâche est centrée sur l'amélioration et l'enrichissement du patrimoine municipal dans le but d'offrir les meilleurs moyens humains et matériels à la concrétisation des services présentés à tous les publics.

Notre méthode est d'exercer un pouvoir collégial et d'entretenir un travail collaboratif entre les usagers des services publics, les agents municipaux et les élus. Tout au long de l'année, nous restons disponibles pour partager le contenu de nos attributions en prenant rendez-vous auprès d'un membre de la commission : (05 62 79 94 94).



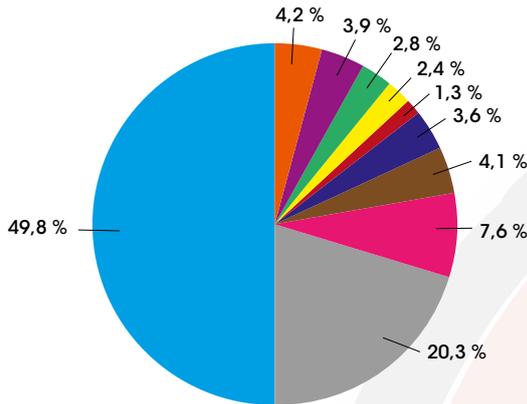
Poursuivre les investissements tout en continuant à maîtriser les dépenses de fonctionnement

FONCTIONNEMENT 2015

INVESTISSEMENT 2015

Dépenses

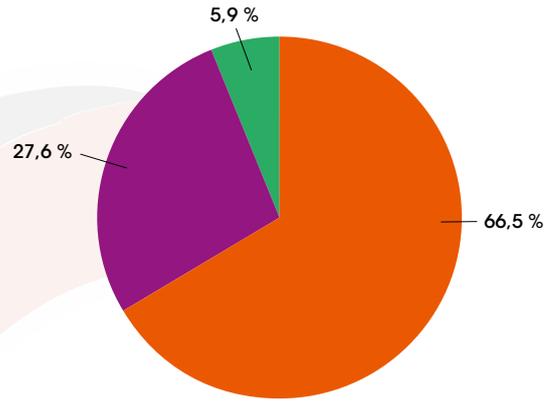
FONCTIONNEMENT
Dépenses
3 698 490 €



- Frais de personnel
- Charges générales
- Reversement FNGIR
- Autofinancement
- Participation intercommunale + SDIS
- Subventions aux associations
- Subventions d'équilibre CCAS et caisse d'Ecoles
- Indemnités élus
- Intérêts des emprunts
- Divers

Dépenses

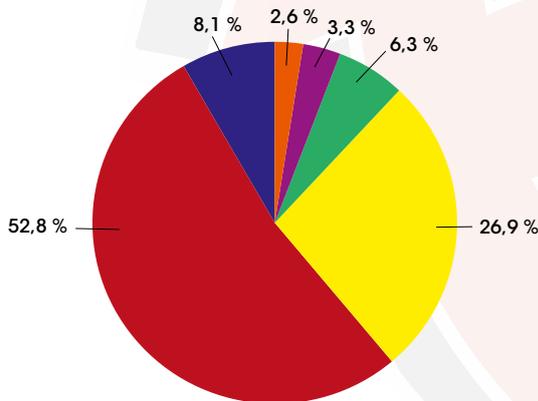
INVESTISSEMENT
Dépenses
960.497,64 €



- Equipements
- Capital de la dette
- Transferts entre sections

Recettes

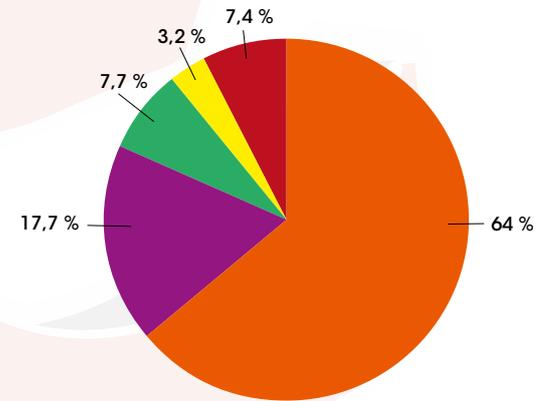
FONCTIONNEMENT
Recettes
3 698 490 €



- Excédent antérieur reporté
- Impôts et taxes
- Dotations et compensations
- Produits des services et de gestion courante
- Remboursements sur rémunérations de personnel
- Divers

Recettes

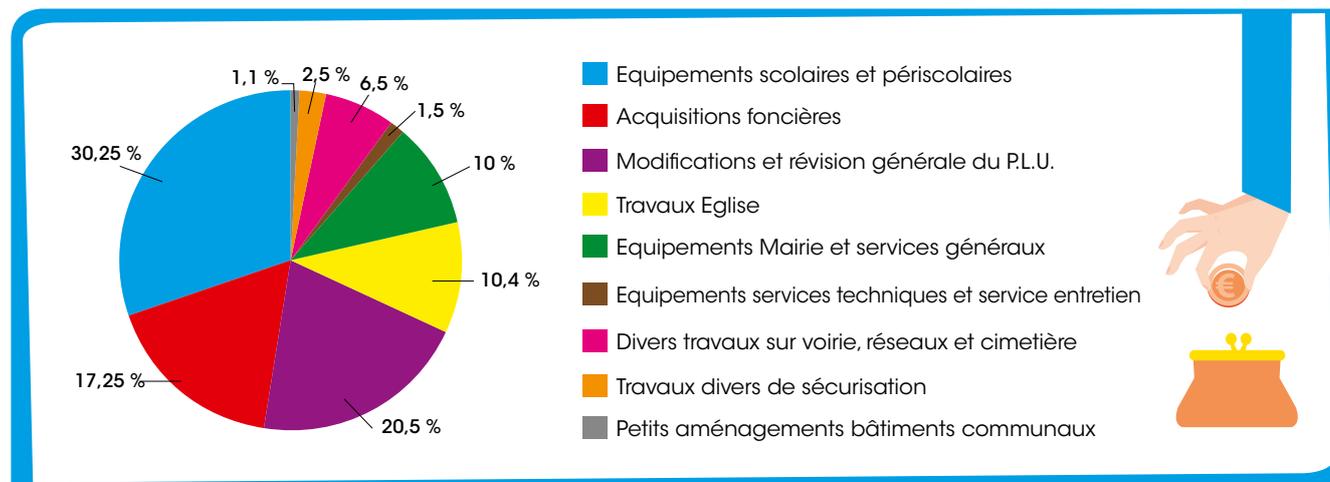
INVESTISSEMENT
Recettes
960.497,64 €



- Autofinancement
- FCTVA & Taxe d'Aménagement
- Subventions
- Emprunts
- Transferts entre sections



Répartition des dépenses d'équipement

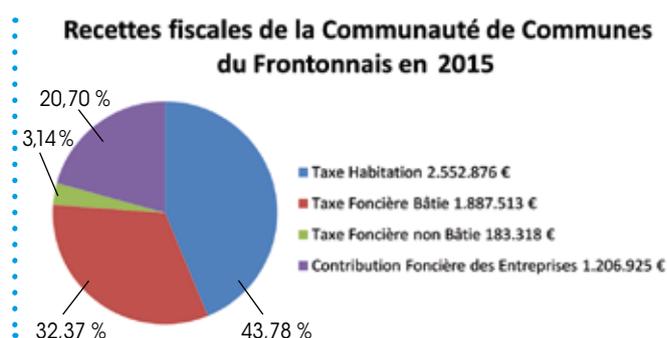
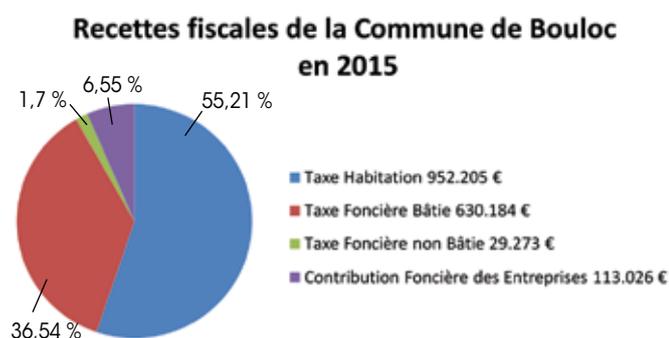


Un calendrier précis rythme la préparation, le vote et l'exécution du budget primitif de la commune

Agenda financier municipal	Date	Limite
Débat d'Orientation Budgétaire	Février	Dans les 2 mois qui précèdent le vote du Budget Primitif
Budget Primitif	Mars	31 mars (sauf année d'élection)
Dispositions fiscales	Avant le 1 ^{er} octobre de l'année	Applicable au 01/01/N+1
Décisions Modificatives	Tout au long de l'année	
Tarifs municipaux	Fin juin	Pas de règle contraignante
Compte Administratif	Mars	30 juin de n+1

Variation des taux d'imposition - 2013 à 2015

		Taxe Habitation	Taxe Foncière Bâtie	Taxe Foncière non Bâtie	Contribution Foncière des Entreprises	
Commune	2013	18,60%	18,52%	64,93%	21,80%	Création CCF
	2014	18,60%	18,52%	64,93%	21,80%	Pas d'augmentation
	2015	18,97%	18,89%	66,23%	22,24%	+2%
CCF	2013	8,90%	7,19%	36,12%	10,17%	Création CCF
	2014	8,90%	7,19%	36,12%	10,17%	Pas d'augmentation
	2015	8,99%	7,26%	36,48%	10,27%	+1%



Les brèves du Conseil Municipal

CM du 08/04/15

Commission des Finances :

- Approbation des comptes administratifs de la commune et de la caisse des écoles.
- Approbation du compte de gestion du trésorier.
- Vote des taux d'imposition.
- Affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice 2014.
- Vote du budget primitif 2015.

Commission Vie Associative :

- Attribution d'une subvention exceptionnelle à la FCPE de Boulloc pour l'organisation du vide-grenier des écoles.

CM du 30/04/15

Commission Urbanisme :

- Prescription de la révision du plan local d'urbanisme.
- Approbation de la modification n° 9 du plan local d'urbanisme.

Une réunion publique pour rendre compte de la première année de mandat

Le jeudi 7 mai, le Conseil Municipal organisait une réunion publique pour rendre compte de sa première année de mandat.



Ce rendez-vous fut l'occasion de rendre compte des actions réalisées, des travaux en cours et d'évoquer les futurs projets. Dans une démarche participative, ce moment était également l'occasion de répondre à toutes les questions des administrés.

Le Conseil Municipal a confirmé son souhait de faire de cette réunion un vrai rendez-vous annuel.



Environnement

Passage du tri sélectif en porte à porte : c'est pour septembre 2015 !



À partir du 1^{er} septembre, plus besoin d'aller porter vos papiers, cartons, boîtes de conserves et bouteilles en plastique dans les conteneurs de tri sélectif, vous aurez votre bac individuel ou un bac de regroupement près de chez vous pour la collecte sélective.

Et pas d'excuses pour ne pas trier !

La société CORETE passe depuis mi-mai chez tous les habitants en habitat individuel pour connaître la taille des bacs nécessaires pour chaque foyer et nous les remettre (1 bac pour les Ordures Ménagères avec un couvercle couleur grenat

et un bac pour la Collecte Sélective avec un couvercle jaune). 17 000 bacs seront distribués avant l'été sur la Communauté de Communes du Frontonnais !

Les logements qui ne peuvent pas stocker ces 2 bacs ou qui ne sont pas ac-

cessibles aux camions de collecte, auront des conteneurs collectifs (Ordures Ménagères et Collecte Sélective) sur une aire de regroupement à proximité de leur logement.

Passage du tri sélectif en porte à porte

Le bac avec le couvercle couleur jaune pour la collecte sélective :

Déposez dans ce bac uniquement les emballages à recycler, en vrac.



Le bac avec le couvercle couleur grenat : pour les ordures ménagères non recyclables

Déposez dans ce bac vos ordures ménagères, dans des sacs bien fermés.



Le nouveau rythme des tournées de collecte :

Deux camions se chargeront de collecter les ordures ménagères une fois par semaine tandis que le tri sélectif sera collecté tous les 15 jours.

•••••
Les grands cartons doivent être amenés à la déchetterie.

Le verre sera toujours à amener dans les bornes verre en apport volontaire : de nouveaux sites seront équipés pour vous faciliter la tâche : à côté du centre commercial et au boulodrome. Un conteneur spécial verre sera ajouté à la salle des fêtes pour les manifestations.



Moins les habitants trient, plus les quantités de déchets à incinérer sont importantes. La collectivité, donc chaque habitant, doit en supporter les coûts de traitement.

Conclusion : triions

Le point sur la restauration du Retable de l'Eglise

Pour rappel, le Retable de l'église Notre Dame De Pitié de Bouloc, situé en fond de chœur, est un chef d'œuvre de bois sculpté polychrome et doré datant de la deuxième moitié du XVII^e siècle. Pour le restaurer, après le Maître Autel, la Municipalité a lancé une souscription à la Fondation du Patrimoine dès 2013.



Démonté en novembre 2014, la première phase de conservation-restauration du retable vient de s'achever ; celle-ci consistant à consolider et restaurer les structures bois, réintégrer les lacunes de sculptures et décors sculptés avant la deuxième phase concernant la conservation des polychromies et dorures à la feuille d'or.

Devant les adjoints au Maire Michel Portes, Daniel Nadalin et Robert Beringuier, ainsi que Nicole Andrieu, Conservatrice Départementale et avec un

exposé détaillé, Jean-Michel Parrot est revenu sur ces longs travaux. Le restaurateur suppose que cette œuvre a été fabriquée à la fin du XVII^e siècle, de par la technique de construction.

Jean-Michel Parrot : « La majorité des menuiseries du Retable ont été construites en bois de hêtre, essence largement présente dans le secteur au XVII^e siècle. Toutes les parties et éléments sculptés sont en tilleul, bois communément utilisé en sculpture ». Pour le restaurateur, « les soubassements étaient dévastés par les xylophages et les champignons, il ne reste quasiment plus de plinthes et les éléments porteurs sont détruits sur plus de vingt centimètres. Après un traitement curatif et préventif, la restauration a pu être faite en accord avec la conservation départementale, les éléments lacunaires sculptés ont été réintégrés dans un but d'harmonie d'ensemble et grâce à l'existence d'un pendant ».

Chaque niveau a été remonté et ajusté en atelier car le retable a une forme à trois pans en angulaire et donc le remontage s'annoncera délicat et complexe. Toutes les greffes ont été effectuées dans le bois d'origine (hêtre), les doublages en châtaignier, les restitutions sculptées en tilleul. Plusieurs épures (dessin à l'échelle 1), servant à

la conception, ont été découvertes sur les avers des boiseries. Les dessus en marbre (Sarrancolin) des consoles devront également être restaurés.

La fin des travaux de restauration est prévue pour fin 2016.



La restauration du Retable s'élève à 58 956 € et celle du Maître Autel à 31 788 €. Soit un total de 90 744 € TTC pour l'ensemble.

La DRAC finance 30% du Retable, le Conseil Régional 25% du Retable et 8% du Maître Autel. La Fondation du Patrimoine subventionne à hauteur de 5000 € et le prévisionnel des dons s'élevait à 7000 €. Le reste à financer s'élevait à 49 604 €.

La souscription reste ouverte.

Patrimoine

Le jeudi 30 avril 2015, une délégation de la Mairie s'est rendue dans le Tarn, dans les ateliers Parrot, qui restaurent actuellement le Retable de l'Eglise.



Enfance : En route pour la rentrée 2015 !

En raison d'une augmentation d'effectifs à l'école élémentaire, la municipalité a accepté une ouverture de classe à la rentrée 2015. Pour assurer aux enfants le meilleur accueil, une réorganisation des services de restauration et du centre de loisirs a été nécessaire.

La classe située dans les anciens logements de fonction deviendra une annexe du réfectoire de la cantine qui permettra d'accueillir une trentaine d'enfants.

Deux salles du centre de loisirs seront transformées en salles de classe.

L'accueil périscolaire se déroulera désormais sur deux sites :

Les élèves de l'école élémentaire seront accueillis au centre de loisirs.

L'accueil des élèves de la maternelle se fera désormais à l'école maternelle les matins, les soirs, les mercredis après-midi et durant les petites vacances scolaires.

*Le centre de loisirs sera fermé :
Le lundi 13 juillet
Le vendredi 28 août
Le lundi 31 août.*



Etude surveillée : appel à bénévoles !

La Municipalité fait un appel à bénévoles pour l'encadrement de l'étude surveillée pour l'année scolaire 2015-2016. Il faudrait être disponible 1 ou 2 soirs par semaine et par période de 6 semaines (de vacances à vacances). Cette étude surveillée concerne les élèves de l'école élé-

mentaire, du CP au CM2, fréquentant tard le centre de loisirs le soir. Merci de joindre Christelle Brandalac (Maire-adjoint) ou Hasna Felloula, coordinatrice du PEDT au 06 45 98 80 56 avant le 26 juin 2015.

Les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) : retour d'expérience

Souvenez-vous, en début d'année scolaire, l'ALAE proposait 5 activités dites «TAP». Les parents pouvaient inscrire leurs enfants à deux d'entre elles.

Au fil du temps nous avons remarqué que :

- Les activités proposées ne satisfaisaient pas entièrement les enfants.
- Certains ne voulaient plus participer aux activités auxquelles ils avaient été inscrits.
- Le départ à 16 h 00 de ces activités ne permettait pas aux enfants de prendre tranquillement leur goûter.
- La rigidité du système empêchait certains enfants d'y participer.
- Le télescopage des TAP et des activités extrascolaires (danse, gym, etc.) était également un problème.

En bref, contrairement à l'esprit de la réforme, les rythmes de l'enfant n'étaient pas respectés.

Depuis janvier, nous avons opté pour un système différent :

- Le mot TAP n'est plus utilisé à l'attention des enfants car il ne leur parle pas. Nous parlons d'ateliers ou d'activités.
- Chaque animateur est porteur d'un projet qu'il mène une ou deux fois par semaine sur un cycle de plusieurs séances.
- Les enfants s'inscrivent directement auprès des animateurs. Souhaitant mettre de la souplesse, les enfants peuvent essayer l'activité. Il appartient aux animateurs de travailler la notion d'engagement avec le groupe.
- Les activités ne commencent pas avant la fin du goûter.

Ce sont donc pas moins de dix projets différents qui sont proposés aux enfants et qui sont renouvelés à l'envie. Certains projets s'inscrivent dans la durée, comme le projet journal, d'autres ne durent que quelques séances.

Cette formule sera conservée l'année prochaine, car elle offre plusieurs avantages :

- Plus de choix d'activités différentes
- Plus de souplesse
- Un meilleur respect du rythme de l'enfant.

Pour tous les parents qui souhaitent connaître le programme d'activités proposé, un panneau d'affichage est positionné à l'entrée de la salle d'activité du bas de la structure.



Le 16 avril, c'était la journée « Bouge ton corps » !

Il s'agit d'une journée de rencontre et de partage entre quatre ALSH, autour d'activités sportives.

Les enfants de Bouloc, Cépet, Villaudric et Fronton ont ainsi pu se retrouver au centre de loisirs de Fronton pour les maternelles et au complexe sportif de Fronton pour les élémentaires.

Les différentes équipes ont travaillé ensemble pour proposer un panel d'activités variées.

- Jeux sportifs et collectifs pour les plus petits
- Badminton
- Jeux d'adresse
- Prise de drapeaux

Nous avons également fait appel à deux intervenants (ID2 Loisirs et Kidsport) qui nous ont permis de faire découvrir aux enfants des activités nouvelles telles que :

- Kart à pédales
- Mur d'escalade
- Disco-golf
- Parcours gymniques



Une bonne journée pour les enfants qui se sont bien amusés, se sont fait de nouvelles connaissances dans une ambiance conviviale sans esprit de compétition, juste le plaisir de « bouger son corps » !

Suites de « Bouge ton corps » avec les associations locales pour des séances de découverte :

Danse africaine, cirque, judo ont été proposés durant les vacances de Pâques.

Pour le basket, les initiations se déroulent les mercredis de mai et juin pour l'ensemble des enfants de 4 à 10 ans.

Un grand merci donc aux associations pour leur gracieuse contribution.

Retour de l'opération « un fruit pour la récré »

Depuis le mois de mai, tous les jeudis, les enfants de l'école élémentaire goûtent aux fruits des producteurs locaux. Les maternelles profitent également de l'opération par l'intermédiaire du centre de loisirs qui distribue un fruit le soir. L'occasion de goûter les nouvelles fraises...

Les bâtisseurs et bricoleurs de « La cabane du CLAE »

« Pourquoi on a eu envie de faire cette cabane » :

■ « Parce qu'on n'en fait pas souvent et c'est amusant. »

Antoine M

■ « J'ai eu envie de participer parce que tout le monde en parlait et que ça m'intéressait. » **Titouan**

■ « Parce qu'il n'y en avait pas au CLAE. » **Alexandre M.**

■ « Parce que c'est amusant d'en faire une et on peut jouer dedans, discuter. » **Quentin G.**

■ « Parce que j'aime la construction et parce que cela fait 3 ans que je voulais qu'il y en ait une au Clae. » **Maël**

■ « On s'est amusé à la construction et maintenant on peut faire plein de jeux dedans ; en faisant attention de ne pas être tous en même temps ! Sinon, on va la casser. » **Yohan P.**



La cabane devient une cachette, un espace de liberté. Ils y incarnent des personnages, des rôles d'adultes, reproduisent des situations de leur vie quotidienne. Ils se sont approprié un espace dont les règles leur appartiennent. Construire la cabane a été un grand plaisir partagé. »

« La cabane du Clae », mode d'emploi :

- Collecter des cagettes, une trentaine, les peindre de toutes les couleurs, les assembler avec des serre-flex ;
- Décorer la cabane, mettre une pendule, une table, une clochette, une boîte aux lettres et c'est cool!!
- Recouvrir le toit d'une toile cirée ;
- La cabane a demandé beaucoup de réflexion et d'imagination pour qu'elle tienne debout. »

Le point de vue de l'animatrice, accompagnatrice du projet :

« La cabane a été un support stimulant les imaginations et les jeux imaginaires.



Les petits reporters « Mes amis, mes amours, mes disputes... »

Ce mois-ci, les petits reporters ont été interrogés sur le thème de l'amitié, de l'amour et des disputes.

■ **Emma, 10 ans** : « L'amitié c'est se disputer, être ensemble et s'inviter. L'amour c'est se faire des compliments, s'aimer et se faire des petits mots d'amour ».

■ **Emeline, 10 ans** : « Je me suis déjà beaucoup disputée mais je déteste ça. Je suis déjà tombé amoureux. L'amitié par contre j'aime beaucoup ça ».

■ **Ambre 11 ans** : « J'aime jouer avec mes amis mais je n'aime pas me disputer car tout le monde croit qu'il a raison et ça finit en embrouille ».

■ **Noémie 11 ans** : « J'aime bien jouer avec mes amies mais quand il y a des disputes, cela m'énerve. Pour l'amour, je trouve que cela finit parfois en embrouille ».

■ **Camille G, 10 ans** : « J'ai des amis mais je me suis beaucoup disputée. L'amitié est le plus important pour moi ».

■ **Camille T, 11 ans** : « Je me suis déjà beaucoup disputée. J'ai déjà été amoureuse et pour l'amitié j'ai beaucoup d'amis ».

■ **Valentine, 11 ans** : « Je pense que les garçons ne savent pas qu'est que c'est l'amour. Il faut être plus grand. Pour l'amitié je trouve qu'il y a des disputes pour rien mais j'adore ça ».



Paroles d'enfants : L'amitié et l'amour c'est quoi pour toi ?

■ « Pour moi, l'amitié c'est être avec des amies qu'on aime bien ». **Chiara**

■ « Jouer avec des personnes qu'on aime bien ». **Léna**

■ « Pour moi l'amour c'est quand on est meilleurs amis ». **Zoé L.**

■ « Pour moi l'amitié c'est de ne pas se disputer ». **Clarisse**

■ « Quand on est amoureux, on est plus gentil, on se fait des cadeaux, s'embrasser sur la joue et on a envie d'être amoureux ». **Anonyme**

■ « L'amitié c'est quand on est copines et qu'on joue ensemble. L'amour c'est deux personnes qui s'aiment ». **Indiana**

■ « L'amitié c'est quand on est toujours ensemble, on se fait des blagues, on est gentil entre copines. L'amour je ne sais pas ». **Camille Gi.**



LA MATERNELLE EN VISITE À LA MAIRIE



Au mois de mai, les enfants de l'école maternelle sont venus visiter la Mairie dans le cadre du projet de classe découverte. Et la Directrice de nous préciser la démarche : « Savoir d'où l'on vient, connaître son village, savoir qu'il y a une Mairie, une église, un monument aux morts et un lavoir afin de le comparer avec le village de notre lieu d'accueil, à Saint-Sernin sur Rance dans l'Aveyron. C'est en déplaçant ses repères qu'on apprend par comparaison » ! Alors que des maisons sont en briques chez nous, en Aveyron, les enfants trouveront de l'ardoise et des pierres de montagne. Les symboles avec l'étude du blason de la commune et sa signification étaient également au programme.

La salle commune l'Oustalet inaugurée !

La salle commune de la résidence des Tournesols, baptisée « L'Oustalet » et propriété de la SA Colomiers Habitat a été inaugurée le 29 mai dernier. Par convention, sa gestion et son utilisation sont déléguées au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de la mairie de Bouloc.

Cette salle commune est consacrée essentiellement à recevoir des animations à destination des **seniors de la commune ou à visée intergénérationnelle**. Toute autre utilisation devra faire l'objet d'une demande écrite et sera soumise à l'avis du CCAS.



Rappel



Plan canicule

Depuis l'été 2003, un Plan National Caniculaire (PNC) a été élaboré afin de déterminer les actions à mettre en œuvre pour prévenir et réduire les conséquences sanitaires d'une canicule.

Les mairies sont chargées d'identifier les personnes de plus de 65 ans, les personnes isolées et les personnes handicapées les plus vulnérables. Un registre

nominatif de recensement des personnes à risque est ouvert à la Mairie. Dans le cas où le plan canicule serait activé, un agent de la mairie les informerait des recommandations sanitaires et leur rendrait visite régulièrement.

Si vous vous sentez concerné par cette démarche ou si vous connaissez des personnes particulièrement exposées, n'hésitez pas à prendre contact avec la Mairie.

Les personnes déjà recensées sur le registre recevront un courrier de mise à jour des coordonnées. Les informations fournies seront conservées dans la confidentialité.

SENIORS : les animations à venir

- **Un atelier de prévention des chutes,**
- **Un atelier mémoire** afin d'exercer et d'entretenir la mémoire tout en élaborant des repères pour faciliter la vie au quotidien,
- **Des repas partagés** pour se réunir autour d'un repas élaboré ensemble,
- **Un atelier de remise à niveau du code de la route.**

Toutes les personnes intéressées ne doivent pas hésiter à se rapprocher du CCAS à la mairie de Bouloc ou au 05 62 79 94 94.

TITLE Un cinéma de proximité

Au 34, rue Alain de Falguières, en face de la Médiathèque de Fronton, un cinéma climatisé vous attend avec une programmation variée tout au long de la semaine. Venez découvrir cette salle classée « art et essai » et labellisée « jeune public ».

Programme et renseignements : www.cinefronton.com
Mail : cine.fronton@gmail.com • Tél. : 05 62 79 19 20.

État civil

NAISSANCES

- Lyne BORRAT - 02/04/2015
- Lucie LABO FERNANDES - 06/04/2015
- Zoé NOUXET - 09/04/2015
- Yanis TLEMSANI TALAVAN - 16/04/2015
- Lydia VERGARA - 17/04/2015
- Romane TOMCZAK BOUNAIX - 20/04/2015
- Kaïs DELANOE - 21/04/2015
- Thibault PENDARIES - 22/04/2015
- Clémentine GOURY - 02/05/2015
- Alice DYSSLI - 06/05/2015
- Lucas ROQUES - 07/05/2015

BAPTÊME

- Capucine EZERZERE - 09/05/2015

MARIAGE

- Dominique REBOUL et Christine NINARD - 25/05/2015

DÉCÈS

- Jeannine DUPIN (née AUDIN) à 78 ans (07/04/2015)
- Simon LUC à 81 ans (08/04/2015)
- Maurice ESCRIBA à 90 ans (11/04/2015)
- Jean-François VERRIER à 70 ans (26/04/2015)
- Pierre BERNIER à 62 ans (04/05/2015)
- Mireille MONNIER (née BARRET) à 62 ans (22/05/2015)
- Henri FAURE à 80 ans (25/05/2015)

Les objectifs de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

La révision du PLU devra prendre en compte les évolutions apportées par :

- la loi et les préconisations du Schéma de Cohérence Territoriale Nord Toulousain (SCOT).
- la loi Engagement National pour l'Environnement (ENE) dite loi Grenelle II et de la loi Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové (ALUR).

Objectifs :

- ⇒ Réaliser un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) afin d'aboutir à limiter l'étalement urbain,
- ⇒ Définir les secteurs d'urbanisation en tenant compte des problématiques d'intensification de l'habitat permettant la construction de 800 logements d'ici à 2030,
- ⇒ Diversifier l'offre de nouveaux logements notamment locatifs,
- ⇒ Revitaliser le centre bourg par les commerces, les services, le logement, les équipements publics,
- ⇒ Développer les services, l'activité économique, artisanale et commerciale,

- ⇒ Préserver l'activité agricole et les zones naturelles, assurer la protection de l'environnement
- ⇒ Favoriser une démarche participative avec notamment la mise en œuvre d'une démarche "BIMBY" (voir article ci-joint),
- ⇒ Élaborer un plan global de déplacement pour améliorer la circulation, le stationnement et développer des réseaux de déplacements doux (pour piétons et cyclistes) entre les différents quartiers de la commune et en liaison avec les équipements publics.

Cette révision du PLU se déroulera sur une durée de 28 mois.

Pour en savoir plus :
www.mairie-bouloc.fr

Les Ateliers Thématiques

Les 4 thématiques pré-définies sont les suivantes :

- les paysages et le patrimoine tant urbain qu'architectural et environnemental
- l'urbanisation et les différents modes d'habitat
- les déplacements et le stationnement
- l'économie et les équipements publics.

Les réunions se dérouleront en soirée (à partir de 19 h minimum).

- Mardi 6 octobre,
- Jeudi 8 octobre,
- Mardi 13 octobre,
- Jeudi 15 octobre.

Les dates, heures et thèmes associés vous seront confirmés sur le site de la commune.





BIMBY (Build In My Back Yard) Construire dans mon jardin

Écoute et accompagnement individuel des propriétaires

Les vendredis et samedis 2, 3, 9 et 10 octobre 2015, les personnes propriétaires à Bouloc d'une parcelle **déjà bâtie**, pourront être reçues une heure en mairie par un(e) architecte en consultation individuelle gratuite.

Lors de ces deux exceptionnels week-ends de consultation (à réserver via l'adresse plurevision@maire-bouloc.fr), plus d'une centaine d'entre vous sont attendus pour étudier avec l'aide d'une maquette informatique en trois dimensions les possibilités d'évolution de votre parcelle bâtie et exprimer vos souhaits. Vous pourrez également donner votre avis sur la commune et ses évolutions. Tout en vous offrant un réel service, ce dispositif sympathique et innovant permettra aussi à la commune de mieux connaître les besoins et projets des habitants, et ainsi d'écrire un règlement d'urbanisme plus adapté, à l'occasion de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui vient d'être lancée. En effet, la commune et les bureaux d'études qui l'accompagnent ont fait le choix de la qualité et de vous faire participer.

Le souci d'économiser l'espace est une préoccupation constante en urbanisme. Cela passe comme on le sait par une approche prudente et raisonnée de la

création de secteurs d'urbanisation nouvelle... Mais la valorisation des secteurs déjà bâtis peut offrir des possibilités non négligeables : plus proches des services, déjà équipés et desservis, ils peuvent contribuer, moyennant réflexion et encadrement réglementaire, à la création de nouveaux logements.

Pour aller plus loin dans cette démarche, avec l'aide d'urbanistes et d'architectes, la commune de Bouloc a adopté le concept « Bimby ». Allant bien au-delà de la concertation classique, cette démarche de consultations individuelles groupées dans le temps permet de conjuguer service offert aux habitants,

écoute, et meilleure valorisation des secteurs déjà construits pour éviter d'urbaniser plus que nécessaire et faire des économies d'infrastructures.

Même si « Bimby » est un concept national qui suscite un intérêt croissant, Bouloc fait partie des toutes premières communes à l'appliquer concrètement en Midi-Pyrénées à l'occasion de la révision de son plan local d'urbanisme. Six bureaux d'études de niveau national l'accompagnent dans cette démarche : « id de ville », et « Villes Vivantes », de Bordeaux, « d'une ville à l'autre », de Toulouse, et « la compagnie des urbanistes », d'Agen, Horizon Conseil et Rivière Environnement.

Accueil des habitants pour une concertation réelle

Au-delà de l'événement exceptionnel que vont constituer les deux week-ends d'entretiens « Bimby », la Commune et les bureaux d'études vous rencontreront aussi :

**Le jeudi 1^{er} octobre à 20h30 à la salle des fêtes
pour une réunion de présentation des entretiens
« Bimby » et sur la révision du PLU**

La Mairie à l'écoute des riverains



Chemin de Peyrot

La limitation à 50km/h est effective. Des panneaux STOP ont été ajoutés sur les chemins adjacents. Il y avait auparavant des priorités à droite. Ces mesures semblent aller dans le sens d'une meilleure sécurisation des voies.

Chemin de Panfary

Le nettoyage du chemin de Panfary se poursuit. Sa réhabilitation permettra l'accès aux randonneurs et aux piétons. Ces travaux sont réalisés par les services de la Communauté de Communes du Frontonnais. Par ailleurs, tous les riverains sont invités à être vigilants sur l'entretien devant chez eux.

Passage de l'épaveuse

Ces dernières semaines, la pelle intercommunale a nettoyé bon nombre de fossés. Les services de la Communauté de Communes du Frontonnais ont broyé les bas-côtés pour ce qui concerne les chemins communaux et ont nettoyé les

fossés. Sur les routes communales, l'épaveuse passe trois fois par an. Une première fois pour une coupe à plat, une seconde avec une coupe à plat et une coupe inclinée puis une troisième avec une coupe complète et une coupe côté talus du riverain. Cette dernière coupe intervient plus tard afin de permettre aux insectes utiles de vivre leur cycle et de prendre part à leurs activités dans la biodiversité. A noter que pour les routes départementales, ce sont les services du Conseil Départemental de la Haute-Garonne qui assurent le fauchage. Le processus et le rythme des passages respectant la biodiversité et la sécurité des usagers de la route.



A la découverte du Vacquiers Bouloc Villeneuve-lès-Bouloc Basket (VBB)...



Bernard Penavayre, vous êtes Président du VBB, pouvez-vous nous présenter votre club et nous dire depuis quand vous vous êtes investi dans cette association ?

Le club de Vacquiers Bouloc Villeneuve-lès-Bouloc Basket est issu du regroupement des trois anciennes sections basket de ces trois communes et a pris naissance en 2000 sous cette nouvelle forme. Une longue tradition de basket entoure le VBB, car il est l'un des plus vieux clubs du département. C'est en 1936 que l'on commence à entendre les premiers rebonds à Vacquiers, vers 1976 les premiers paniers à Villeneuve-lès-Bouloc et en 1975 les premiers matches à Bouloc. L'année prochaine devrait donc voir l'anniversaire des 80 ans du club. Et aujourd'hui, plus de 250 adhérents composant les 20 équipes qui animent nos week-ends et nos soirées. Pour ma part, je suis le président du VBB depuis 14 ans, mais investi dans le fonctionnement du club depuis 30 années, dès la fin de mes études supérieures.

Le fait que l'association regroupe plusieurs communes doit engendrer une organisation particulière... Comment fonctionne le club ?

Il est vrai que nous avons été au VBB quelque peu précurseurs de l'intercommunalité puisque très tôt nous avons compris que le développement passait par le regroupement de moyens et donc chaque fois que l'on avait l'occasion de se regrouper avec une commune voisine, nous l'avons fait. Le fonctionnement du club ancré sur ces trois communes ne pose pas de problème particulier, nous pouvons disposer des infrastructures de chacune des communes et du soutien de chaque municipalité, ce qui permet d'accueillir un nombre conséquent de pratiquants. Notre limite étant la disponibilité des salles que nous partageons avec les autres associations et le nombre de bénévoles jamais en nombre suffisant qui sont la clé de voûte du fonctionnement du club.

Chez les seniors, les filles jouent à Bouloc, les garçons à Vacquiers, en respectant l'histoire de ces deux catégories.

Chez les jeunes, les matches se répartissent sur les trois salles en fonction des disponibilités. Bien que nous drainions les jeunes sur toutes les communes avoisinantes, nous donnons toujours la priorité aux résidents des trois communes lors des inscriptions en début de saison. La composition du comité directeur en charge de la gestion du club et les bénévoles sont majoritairement constitués de membres habitants nos trois communes. En contrepartie, le volet administratif et relationnel est multiplié par trois, ce qui peut parfois poser quelques problèmes de disponibilité quand les sollicitations sont simultanées. Cela nous oblige également à organiser nos manifestations extra sportives sur chaque commune, mais les disponibilités des installations ne nous permettent pas toujours de le faire de façon équitable.

Sportivement où se situe le club ?

La politique sportive du club est axée depuis de nombreuses années à la fois sur la formation de qualité du jeune joueur avec des niveaux de compétition adaptés et sur la pratique plus loisir du basket. Nous nous efforçons d'offrir à chacun le niveau de pratique en fonction de ses aptitudes et de ses envies. Nos équipes de jeunes jouent régulièrement dans les championnats régionaux de la ligue des Pyrénées, parfois au meilleur niveau et nous avons eu l'opportunité d'avoir 2 équipes minime et cadet en championnat de France, en union avec 2 autres clubs du secteur nord toulousain. Nos équipes seniors restent la fierté du club : les garçons sont en passe de monter au plus haut niveau régional, en pré-national et les filles jouent en championnat de France nationale 3 depuis trois saisons, râtant de peu cette année les play-offs pour la montée en nationale 2. Une belle réussite qui concrétise la politique de formation du club.

Quelles sont les nouveautés pour la saison prochaine, tant sportivement qu'en termes de partenariat ?

Cette nouvelle saison 2015-2016, verra la confirmation de l'embauche à mi-temps d'un salarié en CDI dans le cadre d'un groupement d'employeur qui va prendre en charge toute l'école de mini basket. Seront également confirmés, les partenariats avec les écoles de nos trois communes et particulièrement avec l'ALAE de Bouloc où l'on accueillera sur certains mercredis après-midi les

enfants au gymnase pour de l'initiation au basket. Nous nous efforçons, dans la mesure de nos moyens, de renforcer ce rôle éducatif que nous avons auprès de nos enfants.



Que souhaitez-vous dire à nos lecteurs pour leur donner envie de rejoindre votre club ?

Au-delà de l'aspect sportif, l'autre volet fondamental du club reste l'aspect convivialité. Nous nous efforçons de maintenir un ensemble de manifestations extra sportives qui permettent aux bénévoles, aux parents, à l'ensemble des licenciés de se retrouver sur des moments conviviaux et renforcer ainsi le lien social autour du club. Repas dansants, repas d'après match des seniors, fête de l'école de mini basket, fête du club sont des évènements très appréciés de nos adhérents. Quel bonheur de voir toutes nos jeunes pousses avec le bonnet du Père Noël lors de la fête de mini basket ou nos jeunes joueurs et joueuses danser parfois tard dans la nuit avec les moins jeunes lors des soirées dansantes. Nous essayons de conserver un club avec un esprit "village", qui a une âme, ce qui n'est pas forcément le cas dans les clubs plus citadins, mais tout en offrant un bon niveau de pratique sportive et une certaine ouverture vers les autres structures. Venez nous voir, nous vous accueillerons avec grand plaisir !

Pour en savoir plus :

<http://vbb-basket.fr> ou Facebook : VBB Basket.



Un concours de Blason rajeunissant



À l'occasion de cette exposition Culturelle, la classe de CP de Marina a revisité le blason de la commune. Par petits groupes, les jeunes artistes ont proposé 5 modèles dépayés et rajeunissants. Si chacun a pu se faire son propre avis, c'est le modèle « Bouloc, ville ensoleillée » des « Petits Ingres » que le jury a sélectionné. L'ensemble des jeunes artistes a été vivement félicité et récompensé.

Cuvée d'artistes 2015

L'exposition Culturelle « Cuvée d'Artistes » a remporté, pour sa première édition, un vif succès. Le samedi 30 mai, pour son vernissage, ce sont 150 personnes qui sont venues découvrir les œuvres de la dizaine d'artistes présents. Outre les invités d'honneur Mercedes PUJOL-TAKAHASHI (Artiste textile), Rizu TAKAHASHI (Céramiste) et Ousmane DERME (Sculpteur), on notait la présence de Brigitte CESSAL, Marie MINH, Lucie POLI, Marielle REBOULET, Marie STEPHANIE et Agnès SICARD. Le Club Philatélique exposait également lors de ce rendez-vous plébiscité qui laisse augurer une seconde édition. Pour proposer votre candidature, contactez dès maintenant le service Communication !



Vie économique

Bienvenue à "La vie en fleur"

« La vie en fleur » vient de succéder à Maëlig au 23 rue Jean Jaurès.

Pilar Marti, fleuriste décoratrice et arts de la table vous propose des prestations variées et adaptées pour tout événement : bouquets, compositions florales, plantes d'intérieur et d'extérieur, créations florales pour deuils, mariages, fêtes anniversaires, etc. L'enseigne propose également la livraison à domicile. « La vie en fleur » est membre du réseau l'Agitateur Floral, qui assure la transmission florale en France et à l'étranger.

Renseignements au 05 62 22 69 95 et sur www.la-vie-en-fleur.fr



"L'Art de l'Hair" remplace "ID Création"



Depuis le début du mois de juin, Ysaline, 22 ans, a repris le salon de coiffure « ID Création » où elle fut apprentie puis salariée ces dernières années. Désormais baptisé « L'Art de l'Hair », elle vous accueille dans un cadre redynamisé. Coiffeur mixte, elle souhaite également développer l'activité de prothésiste ongulaire et manucure. Elle vous réserve - 10% pour votre première visite.

Rendez-vous au : 4 A rue Jean Jaurès. Contact : 05 61 82 52 48.

Cabinet infirmier

Un nouveau cabinet d'infirmier est à votre disposition sur la commune avec deux infirmières diplômées d'état, Chancia Dremeau et Marine Boronat. Elles pratiquent à domicile, tous types de soins infirmiers.

Rendez-vous au 7 Esplanade de Verdun. Contact : 06 59 02 35 70.

Changement de gérant pour CS Automobile



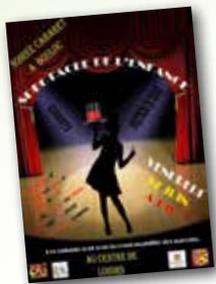
Après plus de 18 ans d'expérience dans la carrosserie peinture automobile, Yann Maurin et son équipe vous accueillent de 8 h 00 à 18 h 30 du lundi au vendredi et le samedi sur rendez-vous. Particuliers ou professionnels, en panne ou avec l'envie de relooker votre véhicule, CS Automobile vous conseille et peut réaliser l'entretien de votre véhicule. L'enseigne souhaite aussi se diversifier dans le domaine de la peinture multi-supports (motos, meubles, etc.).

Rendez-vous au 16 allée de la Gravière dans la ZA Lafite.

Contact : 09 53 84 65 40 et 07 83 72 88 31.

Agenda

Les rendez-vous de l'été à Bouloc



✧ Vendredi 12 juin

Fête du centre de loisirs
19 h 00 au centre de loisirs
Soirée cabaret version enfants. Chants, danses, restauration, etc.

✧ Samedi 13 juin

Spectacle de Jongle et Rie
15 h 00 dans le gymnase



✧ Dimanche 14 juin

- Vide grenier de la pétanque.
- Animation Judo sur le marché.
- Fête du tennis au complexe sportif.
- Concours de saut d'obstacles aux Ecuries d'Ulysse.

✧ Samedi 20 juin

Tournoi des vétérans du basket VBB
De 9 h 00 à 17 h 00 dans la salle omnisports

✧ Samedi 20 juin

Spectacle du BAG
20 h 00 au Bascala

✧ Dimanche 21 juin

Fête de la Musique et marché nocturne
À partir de 18 h 00 sur l'Esplanade de Verdun



✧ Mercredi 24 juin

Collecte de sang
10 h 00 - 12 h 30 et 14 h 30 - 19 h 00
dans la salle des fêtes



✧ Jeudi 25 juin

Réunion annuelle Mairie - associations
18 h 30 dans la salle des fêtes



✧ Vendredi 26 juin

Loto en plein air du CAJ
20 h 00 dans la cour de l'école élémentaire

✧ Dimanche 28 juin

- Bourse toutes collections par le Club Philatélique au gymnase de Fronton.
- Stage de danse en talons par le BAG dans la maison des associations.

✧ Vendredi 3 juillet

Kermesse de la crèche
Dans la cour de l'école élémentaire

✧ Jeudi 9 juillet

Concert "Musique en vignes"
20 h 30 dans l'Eglise de Bouloc
Avec Jorge Viladoms Weber (pianiste et parrain de *Musique en Vignes 2015*)



✧ 10, 11, 12, 13 et 14 juillet

Fête locale
Par le Comité d'Organisation des Festivités (COF)



✧ Jeudi 20 août

Matinée commémorative du 71^e anniversaire du massacre des résistants lotois, sur la route de Fronton, et du 73^e anniversaire de l'arrestation et de la déportation de la famille juive Komornik.
À partir de 9 h 30

✧ Samedi 5 septembre

- Forum des Associations et cérémonie des sportifs méritants
De 10 h 00 à 18 h 00
Au complexe sportif
- Apéritif offert par la Municipalité suivi d'un repas sur inscription.



✧ Samedi 12 septembre

Festival les Maboul'Rock
Au complexe sportif



Pratique

Citoyenneté

Les élections régionales auront lieu les dimanches 6 et 13 décembre 2015. Il s'agit des dernières élections générales avant l'élection présidentielle de 2017.

Rappel bruit et nuisance

L'arrêté préfectoral du 23 juillet 1996 a autorisé l'utilisation d'appareils de jardinage et de bricolage :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 00,
- les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00,
- les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00 et de 16 h 00 à 18 h 00.

Respectez vos voisins !